



# AVENANT N° 1 Au Règlement Sportif

## Modification du Permis d'organisation FFSA N° C54 du 05/02/2021

### Art. 5 - Véhicules admis

#### - P-5 Groupe Véhicule issu de Marques

- Funyo F4 – F5 – F7 - SP05 - SP05 Evo (Pour l'Endurance CUP by Funyo voir Annexe 1 de ce règlement)

## ANNEXE 1 ENDURANCE CUP by FUNYO

### 1-2. Calendrier

<del>V 09 - S 10 - D 11</del> AVRIL	<del>.....</del>	<del>VAL de VIENNE</del>
V 18 - S 19 - D 20	JUIN	..... ANNEAU du RHIN
V 09 - S 10 - D 11	JUILLET	..... DIJON-Prenois
V 24 - S 25 - D 26	SEPTEMBRE	..... NOGARO
V 15 - S 16	OCTOBRE	..... LE MANS ROSCAR
V 29 – 30	OCTOBRE (3H)	..... MAGNY COURS

### Art. 5 - Véhicules admis

#### 5-1. Eligibilité

L'Endurance CUP by Funyo sera organisée pour les possesseurs de Funyo SP05 - SP05 Evo - F4 - F5 - F7 sur 4 courses du TTE au sein du Trophée ENDURANCE Proto (2 heures et 3H lors du meeting de l'Anneau du Rhin MAGNY-COURS) la Finale aura lieu sur le meeting du Roscar au Mans les 15 et 16 Octobre 2021.

Les véhicules FUNYO SP05 - SP05 Evo - F4 - F5 - F7 devront répondre, conformément à leurs dossiers d'homologation et de la définition propre à chaque modèle de FUNYO.

### Art. 14 - Classements et Podiums

#### 14-3. Podiums

~~– Une remise des prix "Sprint CUP by Funyo" sera organisée lors de la dernière course au Welcome du Circuit du Mans.~~

### Annexe au Règlement TECHNIQUE du Trophée ENDURANCE Proto

### Art. 7 Pneumatiques

Les prototypes Funyo seront équipés uniquement de pneus Michelin (voir référence ci-dessous)

- Les pneus neufs, qui seront marqués, devront être impérativement utilisés lors de la séance qualificative et la course de 2H ou 3H lors de chaque meeting

Jean-Jacques HENGEL  
Le 25/07/2020

